

Études celtiques

Recommandations aux auteurs

Pluridisciplinaire, la revue *Études celtiques* publie, d'une part, des recherches en archéologie, en numismatique et en histoire de l'art, et, d'autre part, des études linguistiques et littéraires orientées surtout vers la reconstruction du celtique ancien ou l'étude des documents antiques et médiévaux. Elle ne publie pas, en principe, de simples rapports de fouille mais seulement des études archéologiques qui présentent un intérêt comparatif soit pour l'histoire de l'art ou des techniques, soit pour le caractère exceptionnel des structures retrouvées.

La revue est annuelle et publiée aussi bien en français qu'en allemand, anglais, espagnol ou italien. Elle paraît dans un format 15,5 x 24 cm, en noir et blanc.

Normes de publication

Texte

- Fournir un texte (**max. 45 000 signes, espaces compris**), qui sera évalué par le comité de lecture de la revue *Études celtiques* (avec possiblement des modifications ou aménagements demandés à l'issue de l'évaluation).
- Le texte sera composé en Times New Roman, corps 12. Les **caractères spéciaux** éventuellement présents dans l'article seront composés dans la police Titus Cyberbit Unicode font (à télécharger sur le site : <<http://titus.uni-frankfurt.de/indexf.htm>>).
- La feuille de style formelle est appliquée par le secrétariat d'édition, qui veille à la préparation du manuscrit en conformité avec les normes de l'éditeur. Il est recommandé aux auteurs de fournir un texte avec le moins de mise en page possible : **l'indication précise de la hiérarchie des intertitres suffit**.
- Fournir éventuellement des **références bibliographiques**, mais pas plus de 4 pages en fin d'article, **composées en respectant les normes de la revue (voir plus loin)**. Ces références doivent être appelées dans le texte, sous forme de notes de bas de page.
- Seront portées, à la fin du texte, les coordonnées du ou des auteurs : prénom, nom, suivis de l'intitulé de leur organisme d'appartenance professionnelle et de leur adresse électronique.
- Fournir un **résumé en français** (une dizaine de lignes).
- Fournir un **résumé en anglais** (une dizaine de lignes).
- Quelques précisions sur la composition :
 - les titres d'œuvres se mettent en italique ;
 - les siècles s'indiquent en petites capitales et le mot lui-même s'écrit en entier : au II^e siècle apr. J.-C., au I^{er} siècle av. J.-C., aux XVIII^e et XX^e siècles. Respecter les abréviations du quantième et de l'ère (av. J.-C., apr. J.-C.) ;
 - de même que « siècle », le mot « saint » ne s'abrège pas ;
 - en français, les voyelles accentuées le sont également en capitales : É, È, À, Â, etc.

Iconographie

- Des **illustrations** sont possibles ; notez cependant qu'elles seront publiées en **noir et blanc**. Elles doivent être fournies séparément sous une **forme électronique et d'excellente résolution** (300 DPI) et à l'**échelle** (maximum pleine page : 11,6 x 19 cm), et **accompagnées d'une légende comportant l'origine du document ou le nom de l'auteur du cliché** (voir, ci-

dessous, droits de reproduction). Il est recommandé de ne pas prévoir plus d'images qu'il n'y a de texte.

- Le **renvoi** aux illustrations doit être signalé dans le texte, comme suit, avec mention en petites capitales : « ... (FIG. 1)... ». La place souhaitée pour chaque illustration sera précisée entre crochets : « [placer ici FIG. 1] ». **Une liste des légendes sera jointe à la fin du texte.**
- **Attention aux droits de reproduction** : les auteurs doivent s'assurer que les illustrations fournies sont libres de droit ; dans le cas contraire, ils devront livrer une autorisation de reproduction mentionnant les références précises du numéro de la revue *Études celtiques* dans lequel leur article sera publié.

Références bibliographiques dans le texte

Dans le texte, l'appel à références bibliographiques sera fait sous forme de note de bas de page, sauf pour les abréviations d'usage courant (ex. : *CIL*, *CPIL*, *RIG*, etc.), qui pourront figurer entre parenthèses (ex. : *CIL*, XIII, 1170) ; l'abréviation, en italiques, sera suivi du tome et de la page (séparés par une virgule). **Voir plus bas les tables d'abréviations de référence.**

Les références **en notes de bas de page** seront composées comme suit :

1. un seul auteur : AUTEUR [**en petites cap.**], année d'édition, page(s) éventuelle(s). NB : si un même auteur a deux publications la même année, spécifier en ajoutant a, b, etc., après l'année : AUTEUR 1, 2010a ; AUTEUR 2, 1973b
2. deux auteurs : AUTEUR 1 et AUTEUR 2, année d'édition
3. plus de deux auteurs : AUTEUR 1 *et al.*, année d'édition
4. s'il y a deux références pour un même auteur, ne pas répéter le nom mais enchaîner : AUTEUR, année 1, p. 000, et année 2, p. 000

Ex. : ¹ De l'avis de WRIGHT, 1986, p. 175.

⁵ MARY et SOT, 2001, p. 2, et 2005, p. 13-16 ; TANGUY *et al.*, 1997.

5. on utilisera le trait d'union pour indiquer une citation commençant sur une page et se terminant sur la suivante, ou les pages délimitant une partie de texte ; mais l'expression « et suiv. » (= « et suivante(s) ») pour renvoyer à une notion que l'on retrouve **éparse** dans plusieurs pages successives.

Ex. : ³³ STANBURY, 1999, p. 75-78 ; SCHIPPER, 2007, p. 28-32

³⁷ KERLOUÉGAN, 1978, p. 560 et p. 565 et suiv.

6. dans le cas **d'une édition critique** (ou d'une simple traduction) d'un texte ancien publié, on mentionnera (**en petites cap.**) d'abord l'auteur véritable, puis l'éditeur scientifique (ou le traducteur) précédé de la mention « éd. » (ou « trad. »), et enfin l'année de l'édition moderne qui sert de référence.

Ex. : ⁶ ALDHELM, trad. LAPIDGE et HERREN, 1979, p. 2, et ALDHELM, trad. LAPIDGE et ROSIER, 1985, p. 1 et suiv.

Bibliographie (liste finale)

La bibliographie reprend les références appelées dans le texte, par ordre alphabétique d'auteur. Cependant, si l'article renvoie à un grand nombre de sources anciennes et/ou d'éditions critiques de textes anciens, il conviendra d'établir deux listes séparées : sources, d'une part ; études, d'autre part. Les références seront développées ainsi :

1. **Monographie** : AUTEUR, année : Auteur, Prénom entier, *Titre ouvrage*, lieu d'édition, éditeur (nom éventuel de la collection, numéro), année.
 QUAGHEBEUR, 2002 : Quaghebeur, Joëlle, *La Cornouaille du IX^e au XII^e siècle : mémoire, pouvoirs, noblesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2^e éd. 2002.
 BAUDOUX *et al.*, 2002 : Baudoux, Juliette, Flotté, Pascal, Fuchs, Matthieu, Watton, Marie-Dominique, *Strasbourg*, Paris/Strasbourg, Académie des inscriptions et belles-lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Culture et de la Communication / conseil général du Bas-Rhin, communauté urbaine de Strasbourg (Carte archéologique de la Gaule, 67, 2), 2002.
2. **Édition critique** :
 GRAY, 1982 : Gray, Elizabeth A. (éd.), *Cath Maige Tuired*, Londres, Irish Texts Society (Irish Texts Society, LII), 1982.
 GEOFFREY KEATING, éd. COMYN et DINNEEN, 1902-1914 : Keating, Geoffrey, *Foras Feasa ar Éirinn*, éd. avec trad. et notes de David Comyn (vol. I) et Patrick S. Dinneen (vol. 2, 3 et 4), Londres, D. Nutt (Irish Texts Society, IV, VIII, IX, XV), 1902-1914.
3. **Article dans un ouvrage collectif** : AUTEUR, année : Auteur, Prénom entier, « Titre article », in Auteur (**bdc**), **Initiale** prénom (dir.), *Titre ouvrage*, lieu d'édition, éditeur (nom éventuel de la collection, numéro), année, pages de l'article.
 POULIN, 2010a : Poulin, Joseph-Claude, « Gurdistenus Landevenecensis abb. », in Jullien, M.-H. (dir.), *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge. Territoire français, 735-987, III. Faof-Hilduin*, Turnhout, Brepols (Corpus christianorum, Continuatio mediaevalis), 2010, p. 253-257.
4. **Article dans une revue** : AUTEUR, année : Auteur, Prénom entier, « Titre article », *Titre revue*, tomes (vol., tome), année, pages de l'article.
 KERLOUÉGAN, 1978 : Kerlouégan, François, « Une liste de mots communs à Gildas et à Aldhelm », *Études celtiques*, XV, 1978, p. 553-567.

NB : lorsqu'un ouvrage comporte plusieurs volumes, deux cas se présentent :

– l'auteur de l'article renvoie à la collection générale ; dans ce cas, il indiquera les années limites. Ce qui donnera en note : GODEFROY, 1880-1902.

et, dans la bibliographie :

GODEFROY, 1880-1902 : Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 8 vol., 1880-1902.

– l'auteur s'intéresse à un seul volume ; on aura alors en note : AUTEUR, année du volume, p. 000, et en bibliographie :

PARDESSUS, 1837 : Pardessus, Jean-Marie, *Collection de lois maritimes antérieures au XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie Royale, vol. IV, 1837. En ligne : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k109659n.r=.langFR>>.

Abréviations admises dans les références

Nous recommandons aux auteurs l'usage des abréviations utilisées dans les ouvrages suivants :

- *Guide de l'épigraphiste. Bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'ENS, 4^e éd. 2010 (table des abréviations en ligne : <http://www.antiquite.ens.fr/IMG/file/pdf_guide_epi/abreviations_guide.pdf>).
- BAUMGARTEN, Rolf, *Bibliography of Irish Linguistics and Literature 1942-1971*, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies, 1986, p. XV-XXIII (abréviations en ligne : <<http://bill.celt.dias.ie/vol3/abbrev.php>>) ;

- *Dictionary of the Irish Language*, Dublin, Royal Irish Academy, 1913-1976, p. VII-XII ;
- JONES, R.M., *et al.*, *Geiriadur Prifysgol Cymru*, University of Wales Cardiff, Gwasg Prifysgol Cymru, rhan L, 1998, p. XIII-XXXVI ;
- HEMON, Roparz, *Geriadur Istorel ar Brezhoneg*, fasc. 36, 1979, p. 3219-3230, ou 2^e éd., fasc. 1, 1979, p. 19-30.